

Vaccination obligatoire contre la COVID-19

Secteur	Nombre total d'employés *	1 ^{re} et 2 ^e doses : employés ayant déclaré leur statut	1 ^{re} et 2 ^e doses : nombre total d'employés	Vaccination complète		Vaccination partielle		En congé non rémunéré		Taux de réponse		Exemptions	
										Droits de la personne	Médicales		
IWK Health Centre	3 573	99,7 %	98,9 %	3 532	99,4 %	12	0,3 %	29	0,8 %	3 544	99,2 %	0	1
Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse**	21 746	99,6 %	98,3 %	20 778	96,8 %	603	2,8 %	323	1,5 %	21 467	98,7 %	2	10
Soins de longue durée	9 668	98,7 %	98,0 %	9 331	97,1 %	148	1,5 %	179	1,9 %	9 606	99,4 %	0	2
Soins à domicile	3 883	98,7 %	97,5 %	3 691	96,3 %	94	2,5 %	96	2,5 %	3 834	98,7 %	2	0
Programmes de jour pour adultes (ASLD)	83	92,8 %	92,8 %	77	92,8 %	0	0,0 %	6	7,2 %	83	100,0 %	0	0
Éducation	17 612	99,0 %	99,0 %	17 237	97,9 %	196	1,1 %	174	1,0 %	17 612	100,0 %	0	5
Services correctionnels (Justice)	529	99,6 %	99,6 %	522	98,7 %	5	0,9 %	2	0,4 %	529	100,0 %	0	0
Services de santé d'urgence	1 353	99,6 %	99,6 %	1 336	98,7 %	12	0,9 %	4	0,3 %	1 353	100,0 %	0	0
Programme de soutien aux personnes handicapées et Programme de soins pour les jeunes (MSC)	8 583	98,6 %	96,7 %	8 031	95,4 %	271	3,2 %	91	1,1 %	8 418	98,1 %	0	0
Traitement des troubles de l'audition et du langage de la N.-É.	173	99,4 %	99,4 %	172	99,4 %	0	0,0 %	0	0,0 %	173	100,0 %	0	0
Garderies	3 334	98,7 %	98,1 %	3 145	94,9 %	124	3,7 %	59	1,8 %	3 313	99,4 %	0	6
Total	70 537	99,1 %	98,3 %	67 852	96,2 %	1 465	2,1 %	963	1,4 %	69 932	99,1 %	4	24

Remarque : Le taux de vaccination est calculé en fonction du nombre d'employés ayant déclaré leur statut vaccinal sauf dans la colonne « 1^{re} et 2^e doses : nombre total d'employés » qui représente le taux de vaccination selon le nombre total d'employés.

* Le nombre total d'employés n'inclut pas ceux qui sont en congé autorisé.

** Les rapports précédents incluaient les employés en congé autorisé. Dans le présent rapport le nombre d'employés en congé autorisé (1 675) est soustrait du nombre total d'employés (23 421).

Directive concernant la vaccination de la fonction publique provinciale

Secteur	Nombre total d'employés *	1 ^{re} et 2 ^e doses : employés ayant déclaré leur statut	1 ^{re} et 2 ^e doses : nombre total d'employés	Vaccination complète		Vaccination partielle		En congé non rémunéré		Taux de réponse		Exemptions	
										Droits de la personne	Médicales		
Fonction publique provinciale	10 434	99,1 %	93,2 %	9 535	97,2 %	191	1,9 %	93	0,9 %	9,813	94,0 %	0	2

Remarque : Le taux de vaccination est calculé en fonction du nombre d'employés ayant déclaré leur statut vaccinal sauf dans la colonne « 1^{re} et 2^e doses – nombre total d'employés » qui représente le taux de vaccination selon le nombre total d'employés.